

9 novembre 1961, Québec

Journée d'étude, Fédération des Femmes Libérales du Québec

C'est toujours un plaisir renouvelé pour moi que de me trouver parmi vous. Surtout en une journée d'étude comme celle-ci où, j'en suis convaincu, les travaux que vous accomplissez contribueront grandement à éclairer les délibérations du grand congrès libéral qui débutera ici même demain soir et au cours duquel j'aurai l'occasion d'exposer longuement toutes les choses que nous avons pu accomplir en seulement seize mois de pouvoir. Dans la même circonstance l'an dernier, je vous disais combien le gouvernement et le parti que je dirige comptaient sur vous pour renseigner notre population et l'aider à mieux comprendre l'œuvre de restauration nationale que nous avons entreprise et que nous ne saurions mener à bien sans l'appui de tous et chacun. Et je souhaitais que vous trouviez des moyens nouveaux et efficaces d'étendre vos activités et d'accomplir votre œuvre si méritoire et si nécessaire au bien-être et au progrès général. Mon souhait a été magnifiquement réalisé puisque votre Fédération compte maintenant des associations bien vivantes et très actives dans plus de quatre-vingts comtés de la province, et que les congrès régionaux, que vous avez tenus au cours de l'année ont contribué à rendre notre population plus consciente des problèmes qui nous confrontent et à mieux apprécier les efforts que nous multiplions pour leur trouver des solutions adéquates le plus rapidement possible. Vous méritez des félicitations chaleureuses pour le remarquable travail que vous avez accompli au cours de l'année, et je sais me faire l'interprète de tous les militants libéraux de la province en vous disant combien nous apprécions votre collaboration et l'appui indéfectible que vous nous accordez.

Je vois que vous avez inscrit à l'ordre du jour de votre réunion, l'étude et l'adoption d'une nouvelle constitution. Je ne sais dans quel sens exactement sont orientés les réformes et les changements que vous désirez apporter à la structure et aux règlements qui régissent votre vie et vos activités politiques. Cependant, j'imagine facilement que les transformations dont est témoin notre province depuis le 22 juin 1960 et l'expansion vraiment remarquable que connaissent les cadres de votre Fédération, vous incitent à assumer de nouvelles responsabilités et à vous associer davantage encore au Parti Libéral du Québec, à tous les paliers de sa structure pyramidale. Dans le Parti Libéral, nous avons toujours considéré la femme l'égale de l'homme; nous lui reconnaissons les mêmes droits et nous désirons vivement qu'elle assume au sein du parti les mêmes responsabilités que son compagnon d'armes. Je ne doute pas que vous saurez vous inspirer d'idées aussi généreuses envers les militants libéraux de l'autre sexe, et dont je suis dans l'élaboration et l'adoption de votre nouvelle constitution.

D'ailleurs, les libéraux n'ont-ils pas démontré dans le passé, alors qu'ils étaient au pouvoir à Québec, leur volonté d'accorder à la femme les mêmes droits que l'homme dans toutes les sphères d'activités, comme cela se passe à l'intérieur même de notre parti. Ai-je besoin de rappeler que c'est un gouvernement libéral qui a donné le droit de vote aux femmes dans notre province? Que c'est encore un gouvernement libéral qui, par exemple, a accordé l'admission des femmes au Barreau, c'est-à-dire à la pratique du Droit au Québec? Nous-mêmes n'avons pas hésité, depuis le 22 juin, à faire appel aux talents de la femme pour remplir d'importantes fonctions sur plusieurs organismes gouvernementaux. Je ne voudrais

pas vous imposer une nomenclature peut-être monotone, mais vous me permettrez sûrement de rappeler qu'une femme, Me Marguerite Choquette, est l'un des cinq membres de la nouvelle Régie des Alcools du Québec, que le secrétaire de la Commission Royale d'Enquête sur l'ancienne administration de l'Union Nationale est également une femme, Me Gervaise Brisson, et que nous avons nommé une femme au Bureau de la Censure du Film, Madame Florence Martel, fondatrice de la Société des Femmes universitaires de Montréal. Des femmes siègent également sur le Comité consultatif de l'assurance-hospitalisation, sur le Comité d'Étude de l'Enseignement technique et professionnel, à la sous-commission de l'enseignement aux enfants exceptionnels, ainsi que sur plusieurs autres organismes. Nous ne considérons pas cependant que tout a été fait pour l'égalité de la femme dans une province où elle va être appelée de plus en plus à assumer d'importantes responsabilités et à faire bénéficier notre population de ses talents et de ses dons. Je sais que l'une des mesures les plus urgentes à cet égard est la révision du statut juridique de la femme mariée. Déjà, le programme politique que nous avons soumis à l'approbation de l'électorat, comportait deux articles bien précis à ce sujet. Mais vous avez voulu pousser plus avant l'étude de la question, et le comité que votre Fédération avait formé à cet effet a fait ratifier par le congrès général de l'an dernier un rapport très fouillé, que j'ai lu avec grand intérêt. Laissez-moi vous dire qu'il contient d'excellentes suggestions qui ne sauraient laisser indifférent le gouvernement que je dirige. Cependant, le rapport de votre comité reconnaît lui-même que les réformes demandées auront des répercussions sur de nombreux chapitres du code civil. Ce n'est pas là une chose qui pouvait se faire du jour au lendemain, surtout lorsqu'on sait la somme de travail que le gouvernement a eu à abattre dans tant de domaines, dans un laps de temps aussi court que seize mois. Je reconnais néanmoins que plusieurs des réformes préconisées par votre Fédération sont urgentes. Nous en sommes bien conscients et c'est notre ferme intention d'agir dans ce domaine avec toute la célérité possible. Je ne puis vous dire si cela se fera à la session qui s'ouvre le 9 janvier ou à celle qui suivra, mais soyez assurées que nous agirons de manière à donner satisfaction à la femme mariée québécoise, et cela de façon positive, avant la fin de notre premier mandat.

Encore une fois, vous aurez fait la preuve de la nécessité et de l'efficacité de l'action que vous exercez. Il n'est donc pas besoin pour moi d'insister davantage sur le rôle que votre Fédération doit continuer de jouer avec autant de détermination et de succès, tant au sein du parti que chez notre population. Tout ce que je veux ajouter, c'est que tant et aussi longtemps que la femme travaillera avec autant d'enthousiasme et militera en aussi grand nombre dans le Parti Libéral du Québec, le gouvernement que je dirige pourra poursuivre en toute sérénité d'esprit son œuvre de restauration nationale.